

Monsieur,

Je me permets de vous contacter pour vous faire part de mon incompréhension dans le fonctionnement du système PIEP, véritable usine à gaz dont plusieurs collègues directeurs rêvent comme moi qu'elle explose.

Je comprends très bien, et cela va de soi, que chaque intervenant auprès d'enfants soit agréé par l'Education Nationale.

Mais pourquoi, doit-on recommencer chaque année le même travail? Est-ce une volonté de faire perdre leur temps inutilement aux directeurs d'école?

Pourquoi un même intervenant change-t-il de numéro d'agrément ?

Pourquoi un intervenant d'une école A en natation, ne peut-il pas intervenir dans une école B avec le même numéro d'agrément, pourquoi faire très compliqué??????

Ne serait-il pas possible d'avoir un numéro pour une personne, pour une discipline une bonne fois pour toute???

J'omets volontaire de rappeler que la saisie sur Piep est parfois plus que capricieuse. Pourquoi faire aussi compliqué ?

Monsieur,

Sommes-nous obligés de répondre à toutes les enquêtes qui nous sont demandées par l'Inspection Académique???

Parce que si j'avais voulu travailler chez IPSOS ou à l'INSEE, je n'aurais pas postulé à l'Education Nationale.

Quand allez-vous lancer une consigne de grève administrative ? Nous n'en pouvons plus!!!!

Un directeur excédé!